

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 janvier 2013

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA SIDÉRURGIE FRANÇAISE ET
EUROPÉENNE DANS LA CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 627)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT SÉANCE

AMENDEMENT

N ° 1

présenté par
M. Bocquet

ARTICLE UNIQUE

Substituer aux mots :

« d'investiguer »,

les mots :

« de conduire des investigations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.